

AVENANT N° 1 REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE 2018

ART. 7.1 ESSAIS PRIVE

A l'exception des pilotes de la catégorie Pré-Moto 3, les essais privés sont interdits la semaine de la course en dehors des essais libres du vendredi et des essais Officiels de la manifestation. Tout pilote ayant enfreint cette restriction se verra interdire l'épreuve.

Lors des essais libres du vendredi les machines devront porter leur numéro de course et transpondeur.

Fait à Paris, le 16 mai 2018